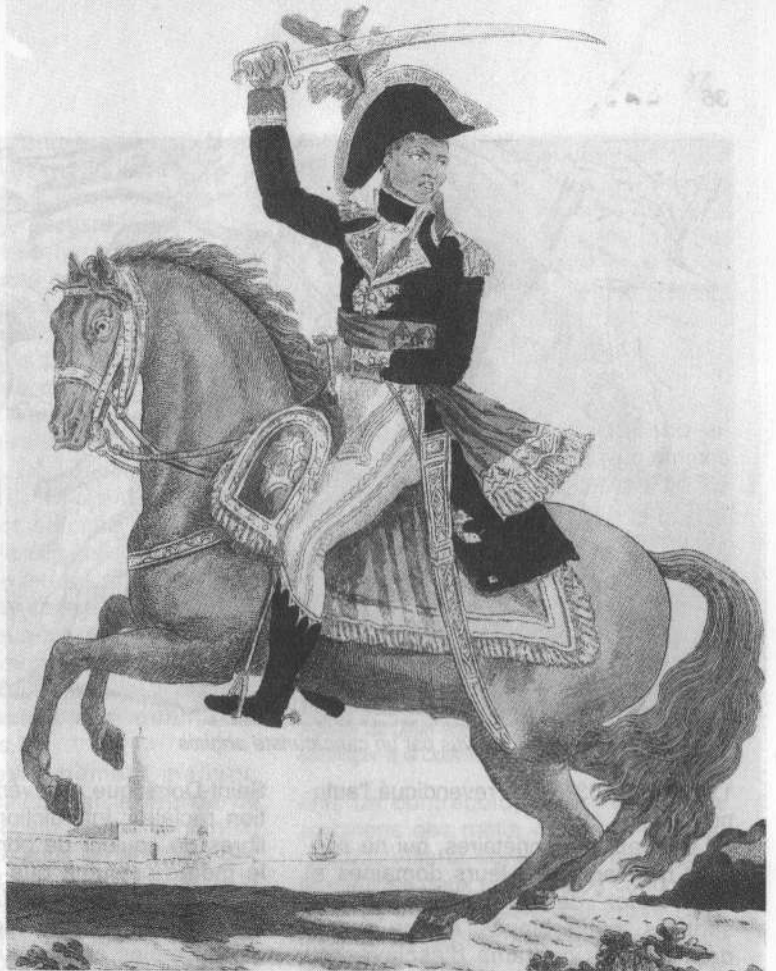


TOUSSAINT- LOUVERTURE ET LA REVOLUTION NOIRE



1789. Le "Vieux Toussaint", ainsi que tout le monde l'appelle, a 45 ans : il fait figure de patriarche dans cette société noire de Saint-Domingue où la mort laisse rarement aux hommes le temps de vieillir. On le considère aussi comme un sage : un vieux voisin, lui-même instruit par les missionnaires, lui a appris à lire et à écrire quand il était enfant, et même un peu de géométrie. A une époque où presque deux paysans français sur trois ne savent pas signer leur nom, cet enseignement sommaire prend toute sa valeur. Toussaint esprit curieux, a complété ces rudiments en lisant tout seul et son père l'a initié à l'art de soigner et aux pouvoirs des herbes.

Toussaint a d'abord gardé les troupeaux puis s'est occupé de l'attelage de son maître. Enfin, il est devenu régisseur du personnel du domaine de Bréda, à quelques kilomètres de la ville du Cap. Mais il était fils d'esclave et esclave lui-même jusqu'à ce que son maître l'affranchisse en 1776 et lui permette de cultiver une parcelle de terrain avec l'aide de quelques esclaves - ce qui était exceptionnel.

De l'instruction, un corps robuste et suffisamment nourri, un travail d'ordinaire réservé aux blancs, la liberté accordée, tout le distingue de la condition habituelle des noirs de Saint-Domingue. Il a pu échapper au sort tragique de ses frères grâce aux qualités de son père et

à la rare bienveillance de son maître. Son père, fils d'un chef Africain fut capturé lors d'un combat et fit le sinistre voyage dans un navire négrier. Il survécut. A l'arrivée à Saint-Domingue il fut acheté par un maître qui reconnut en lui des qualités hors de l'ordinaire et le traita correctement. Il devint catholique, se maria et eut huit enfants (dont Toussaint était l'aîné).

S'il n'est pas lui-même physiquement meurtri, Toussaint est cependant témoin de scènes violentes dans une société très hiérarchisée, qui n'a qu'un seul but, le profit et un moyen, la contrainte. Sur la partie française de l'île un demi-million d'esclaves, arrachés à l'Afrique par la traite, cultivent coton, canne à sucre et café par unités de 500 ou 600 sur les grands domaines.

Les blancs, beaucoup moins nombreux, assurent leur pouvoir sur eux par la force et exorcisent leur peur par la brutalité (ils ont, par exemple, la hantise d'être empoisonnés). Malnutrition, absence de soins, mauvais traitements, tortures, restent des pratiques courantes que la justice ne sanctionne pas. La minorité blanche (28.000 personnes) est très divisée. Les plus gros profits vont aux grands armateurs, puissants auprès du roi. Sur l'île, les domaines sont dirigés par les colons qui aspirent à se défaire des contraintes imposées par le pouvoir central : la métropole approvisionne exclusivement les colonies et elle se réserve le monopole de l'exportation. Plusieurs fois les colons ont essayé de secouer la tutelle économique et administrative de la France (en

L'histoire coloniale de Saint-Domingue

Au XVI^{ème} siècle, l'île des Antilles située à l'est de Cuba et qu'en Caraïbe on appelle Haïti - la montagne - est peuplée d'un million d'Indiens, peut-être plus, répartis en cinq royaumes. Pour leur malheur, Christophe Colomb débarque sur ce qu'il nomme la "Petite Espagne" en décembre 1492.

Vint-cinq ans plus tard il ne reste que quatorze mille Indiens (soit 1 sur 70). Ils ont été tués lors de soulèvements contre la tyrannie espagnole ou sont morts en esclavage dans les mines d'or de l'île. Lorsque périssent aussi quarante mille Indiens amenés des Bahamas, les Espagnols se trouvent fort dépourvus de main d'œuvre. Dès 1505 commence la traite, c'est-à-dire l'importation d'esclaves africains.

Bientôt le Mexique et le Pérou offrent leurs trésors au pillage; les mines de la Petite Espagne, moins rentables, sont abandonnées et les propriétaires espagnols fondent leur richesse sur la canne à sucre, cultivée par les esclaves noirs.

Tout au long du XVII^{ème} siècle, bravant l'hostilité des Espagnols repliés dans l'est, des aventuriers s'installent sur les côtes de l'île, qui a pris le nom de sa capitale : Saint-Domingue. Eux aussi emploient des esclaves pour cultiver canne à sucre et indigo. Cette implantation de fait est reconnue à la fin du siècle : le tiers occidental de l'île est cédé à la France.

La colonie française de Saint-Domingue connaît au XVIII^{ème} siècle une prospérité remarquable. Au prix des souffrances sans nom et du travail le plus dur des esclaves, elle procure à la France plus de bénéfices que toute l'Amérique espagnole à l'Espagne.



Les esclavagistes français vus par un caricaturiste anglais

1720-22, 1763-70) et revendiqué l'autonomie.

Les grands propriétaires, qui ne songent qu'à accroître leurs domaines et les "bandes" de leurs esclaves, méprisent les "petits blancs" qui ne possèdent qu'une vingtaine d'esclaves ou exercent dans les villes les professions d'artisans ou d'employés.

Une troisième classe, entre blancs et noirs, vient ajouter ses rancœurs et ses aspirations : les mulâtres (25.000 environ). Ils sont libres et comparables aux petits blancs par leur instruction et leurs occupations. Le "code noir" de 1685 leur reconnaît les mêmes droits qu'aux européens mais ce texte reste lettre morte et les gens de couleur demeurent sans aucun droit et méprisés.

Toussaint que ses fonctions appellent souvent à la ville suit de près les événements dont les échos parviennent de France. Dès la convocation des Etats Généraux et bien qu'ils ne soient pas concernés officiellement (l'édit de convocation de Louis XVI ne prévoit pas de représentation coloniale) les blancs réagissent. Colons de l'île ou colons résidant à Paris nomment 18 députés qui font acte de présence en toute occasion. Faut-il les exclure ? Mirabeau s'interroge sur leur représentativité : "Les colons prétendent-ils ranger leurs nègres et leurs gens de couleur dans la classe des hommes ou dans celle des bêtes de somme ?" (3 juillet 1789). Finalement 6 députés sont admis. Ils défendent d'abord les intérêts des planteurs contre les négociants. Mais très vite ils se rendent compte des dangers que recèlent pour eux les idées de la Révolution. Ils s'allient alors avec les députés des ports contre la démocratie : ils cèdent sur le maintien du monopole de la métropole du moment que l'esclavage est maintenu.

Les mulâtres aussi sont attentifs à ce qui se passe en France. Ils vivent à

Saint-Domingue une véritable ségrégation raciale : interdiction aux hommes libres de couleur de porter des armes, le même costume que les blancs, de s'asseoir à côté d'eux dans les églises et au spectacle, etc... Alors qu'en France, au moins au niveau des discours, c'est différent. La Société des Amis des Noirs revendique l'égalité civique pour les hommes de couleur libres - l'autre volet de son programme étant l'abolition immédiate de la traite.

Au moment des décisions, l'Assemblée Constituante hésite. Elle octroie l'autonomie aux possessions d'outre-mer mais la loi électorale de 1790 ne reconnaît pas explicitement le droit de vote aux hommes de couleur. Elle ne le refuse pas non plus explicitement. Forts de cette ambiguïté, certains sang-mêlés dirigés par Ogé revendiquent à Saint-Domingue l'égalité civile. Les blancs de l'île restent sourds. Leurs préjugés

La guérilla fut sanglante



racistes sont les plus forts. Ogé et ses partisans prennent alors les armes (fin 1790). Ils sont battus, leur chef exécuté. Cependant, si les mulâtres sont vaincus dans l'île, l'Assemblée Constituante finit par accorder l'éligibilité aux assemblées coloniales aux hommes de couleur nés de père et mère libres (15 mai 1791). Cette petite concession suffit à provoquer la rébellion des planteurs. Puis, quand le décret du 15 mai est reporté, au mois de septembre, ce sont les mulâtres qui repassent à l'offensive.

Problèmes de blancs, problèmes d'hommes libres. Toussaint et les siens restent étrangers à ces conflits.

C'est alors que dans les plantations, parmi les esclaves, on annonce la nouvelle d'un prochain rassemblement nocturne. Et au soir du 22 août 1791 une grande manifestation Vaudou réunit une foule de noirs. Les danses et les chants de cette nuit là, les exhortations du chef Boukman attisent la révolte dont la vague, brutale, déferle dès le lendemain. Tout ce qui est blanc est massacré, tout ce qui est aux blancs, détruit. Les colons ripostent par la même violence aveugle. Ils regroupent leurs forces au Cap, capturent et mettent à mort le chef des révoltés, repoussent ceux-ci dans les campagnes de l'Ouest.

Toussaint reste en retrait lors de cet épisode sanglant. Pendant un mois, il protège même la propriété et la vie de ses maîtres. Puis, ceux-ci en sécurité, il rejoint la révolution noire. Sent-il que ce qui n'est encore qu'une émeute, qu'une révolte menacée, hésitante, a besoin d'organisation, de projet, et que lui, Toussaint, peut apporter tout cela ? Se laisse-t-il guider par l'ambition personnelle ? S'est-il, dès ce moment, fixé comme but la conquête de la liberté pour son peuple ?

Après la mort de Boukman, le mouvement s'est reconnu deux chefs également parés des titres et des détroques galonnées des blancs : Jean-François, fier et susceptible, et Biassou, plus influençable. C'est à lui que Toussaint propose ses services; il devient son conseiller intime et, utilisant ses connaissances des plantes qui guérissent, prend les fonctions de médecin.

Face à des colons qui résistent à toute revendication, qui continuent de s'opposer aux mulâtres et dont certains se tournent vers les Anglais, les insurgés tentent d'abord de s'appuyer sur ce qui symbolise l'autorité suprême : la monarchie française. Ils se proclament fidèles au roi. Profitant de l'aide des Espagnols qui occupent le reste de l'île, Toussaint organise une armée à lui (1793) avec un but précis, la liberté générale. "Je veux que la liberté et l'égalité règnent à Saint-Domingue. Je travaille à les faire exister. Unissez-vous à nous" proclame-t-il dans une adresse à ses "frères et amis". Mais ce compromis avec les Espagnols, eux-mêmes esclavagistes, ne saurait durer.

Dans le même temps, trois commissaires nommés par Paris essaient de mener dans l'île en plein chaos une politique d'apaisement basée sur l'égalité des mulâtres enfin accordée par la Législative en avril 1792 et le maintien de l'esclavage. L'arrivée au Cap d'un nouveau gouverneur (juin 1793) soutenu par les aristocrates, les blancs, la flotte, provoque très vite l'affrontement. Les commissaires n'ont pas le loisir d'en référer à la métropole : les demandes mettent deux mois pour arriver, les réponses autant pour revenir. Vaincus,

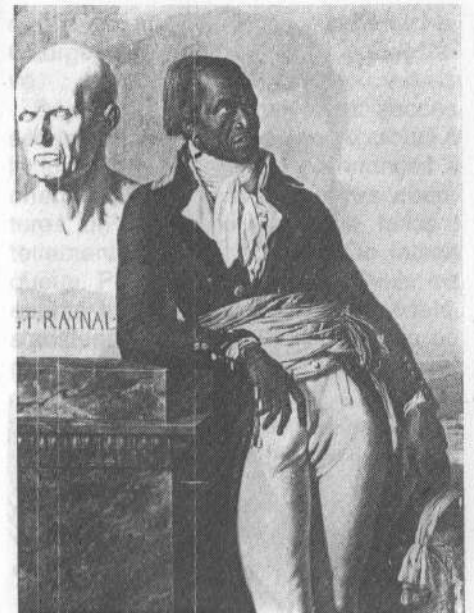
ils n'ont plus qu'une ressource, faire appel aux esclaves qui tiennent la campagne autour de la ville. Tout noir qui apporte son aide recouvre la liberté. Le gouverneur doit se rembarquer; il est accompagné dans sa retraite par de nombreuses familles blanches. Le commissaire Sonthonax, dont les 6000 soldats sont décimés par la guérilla et la maladie, constate qu'il ne pourra rien sans l'appui des noirs; le 29 août 1793 il prend l'arrêté suivant :

"Article 1 - La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen sera imprimée, publiée et affichée partout où besoin sera, à la diligence des municipalités et bourgs et des commandants militaires dans les camps et postes.

"Article II - Tous les nègres et sang-mêlés actuellement dans l'esclavage sont déclarés libres, pour jouir de tous les droits attachés à la qualité de citoyens français."

Toussaint, extrêmement méfiant, attend la ratification par la France de cette décision locale, dont il a bien vu qu'elle était prise sous la contrainte des événements. C'est chose faite le 4 février 1794. La Convention abolit l'esclavage. A l'été 1794, Toussaint quitte les Espagnols, hisse le drapeau tricolore et passe à la France en prenant le nom de Toussaint-Louverture, par allusion, dit-on, aux brèches qu'il ouvre dans les rangs ennemis.

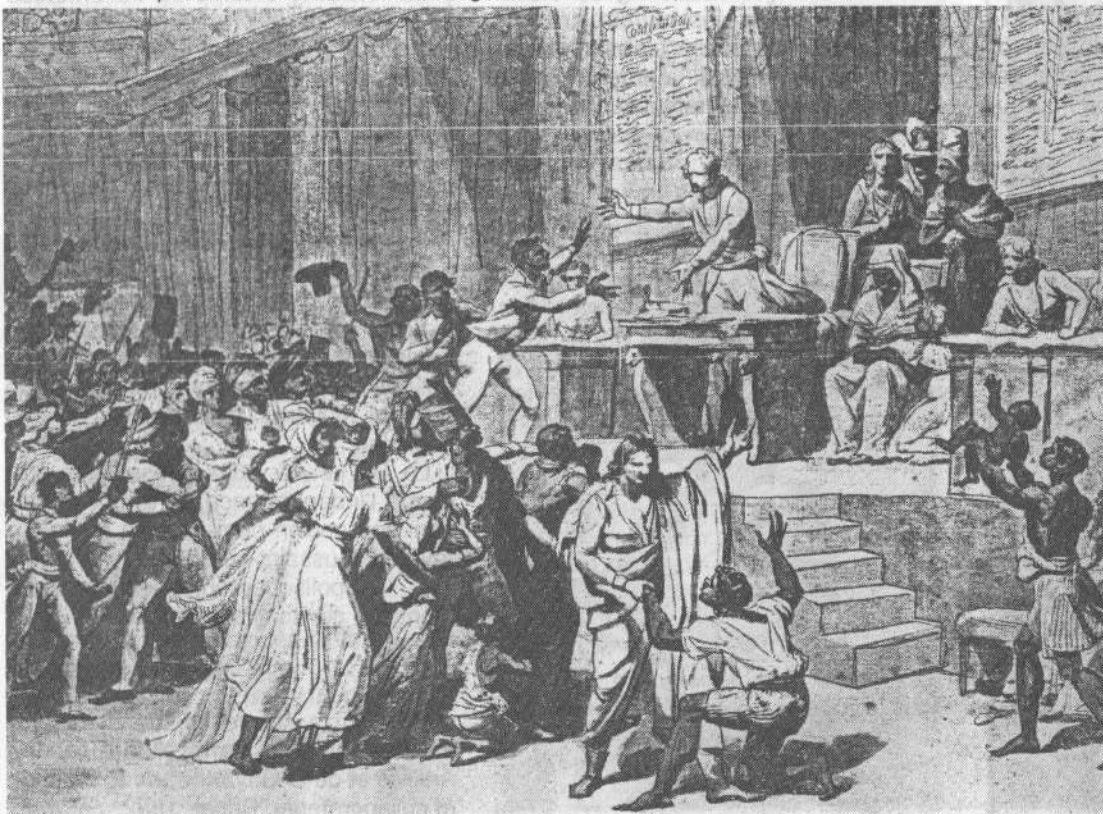
Les commissaires ayant été rappelés à Paris, le gouverneur Laveaux, retranché avec les Français dans les villes du nord, se trouve seul pour recevoir ce ralliement. Il découvre en Toussaint-Louverture et ses 5000 hommes (pour la plupart des Africains nés hors de la colo-



Portrait de Jean-Baptiste Belley, député de Saint-Domingue à la Convention (Peinture de Girodet) (4)

nie) un contrepoids pour réduire les ambitions des métis - par exemple du colonel Villatte commandant du Cap. Mettant les deux hommes en concurrence, il nomme Toussaint-Louverture colonel (mars 1795). Quand Laveaux, emprisonné par des métis, est délivré par des noirs, il marque sa reconnaissance à Toussaint-Louverture, arrivé quelques jours après, en le nommant lieutenant gouverneur général. Si depuis le traité de Bâle signé à la fin de la guerre avec l'Espagne (juillet 1795) la France est maîtresse de toute l'île, le territoire de Toussaint-Louverture et de son armée réorganisée et augmentée, reste le nord. Le sud reste aux mains des gens de couleur sous la direction de Rigaud.

La Convention proclame l'abolition de l'esclavage le 4 février 1794 (16 Pluviose An II)



Sonthonax, de retour dans l'île, sympathise avec le chef noir, favorise son ascension (il le nomme commandant en chef en mai 1797) et ses bonnes relations avec la France (les fils de T-L sont élevés à Paris). Mais il est critiqué en métropole et son autoritarisme est de plus en plus mal supporté par son protégé. En août 1797 Toussaint-Louverture, à la tête de sa cavalerie, chasse Sonthonax du Cap. Il est maître du nord et du nord-ouest de la colonie. Aux pouvoirs politiques et militaires il ajoute la domination économique. Une partie des plantations séquestrées des européens passe aux mains des noirs. "La République n'a pas de place pour les paresseux ou les incapables" et "le travail est nécessaire, il est une vertu, il sert au



Le général Leclerc, mari de Pauline Bonaparte, chef de l'expédition contre Saint-Domingue périt de maladie dans cette ville, le 2 novembre 1802

bien général de l'Etat" proclame Toussaint-Louverture.

A la fin de l'année 1797 l'île de Saint-Domingue ne semble française que sur le papier. Dans la réalité elle est partagée entre les noirs, les mulâtres et les Anglais. Toussaint-Louverture veut réunifier l'île; il fait reconnaître sa prééminence par Rigaud, entre en pourparlers avec les Britanniques et négocie leur évacuation.

Le nouvel agent envoyé par le Directoire, le général Hédouville, s'inquiète de ce pouvoir concurrent mais reste impuissant à le réduire. Une deuxième fois Toussaint-Louverture marche sur le Cap à la tête de 14.000 hommes et Hédouville doit s'enfuir (octobre 1797). C'est un nouveau pas vers le pouvoir noir à Saint-Domingue, avec l'appui des Anglais et des Américains, trop heureux

de s'opposer ainsi à la France et de trouver des débouchés commerciaux.

Nouvelle avancée en 1799 : Toussaint-Louverture réprime une sédition des territoires du sud à laquelle se sont ralliés les mulâtres des autres régions. Vainqueur, il chasse Roume, agent de la République française. Il poursuit son expansion vers l'est en prenant le contrôle de l'ancienne partie espagnole cédée par le traité de Bâle - mais le Premier Consul est opposé à cette possession.

Toussaint-Louverture touche au but qu'il s'est fixé. Maître de l'île entière, il promulgue en juillet 1801 une constitution qui, tout en maintenant des liens entre la France et Saint-Domingue, la soustrait entièrement à l'autorité de Paris. L'article I précise : "Saint-Domingue et ses îles adjacentes forment le territoire d'une seule colonie faisant partie de l'Empire mais soumise à des lois particulières". C'est lui, le "gouverneur général à vie", qui a tous les pouvoirs.

Un état noir émerge. Mais si l'esclavage est juridiquement aboli, le travail est obligatoire et les cultivateurs contrôlés par l'armée; la traite, autorisée. Les résultats économiques restent médiocres et ne peuvent soutenir les ambitions politiques de Toussaint-Louverture qui rêvait d'un Etat Noir indépendant avec un régime à la française.

Bonaparte, soutenu par son entourage nostalgique de l'ancienne colonie, décide de mettre fin à l'aventure vers l'indépendance. Il envoie dans l'île son beau-frère, le général Leclerc, qui débarque en février 1802 avec 10.000 hommes. Il rétablit l'esclavage et la discrimination contre les mulâtres, Toussaint-Louverture et les siens résistent farouchement mais finalement capitulent. Le chef vaincu, trahi, est arrêté le 7

Voici comment le *Magasin pittoresque* de 1833 rapporte les propos du guide du fort de Joux sur la détention de Toussaint-Louverture, "Ce damné païen" :

Après la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, le fort de Joux devint une prison d'état où furent enfermés plusieurs prisonniers célèbres; mais aucun n'a laissé un souvenir aussi présent dans la forteresse que le malheureux Toussaint-Louverture.

Le vieux caporal de vétérans qui se fait le "cicerone" des voyageurs curieux de visiter le château, a soin de leur montrer la chambre qu'occupait le "roi des Maures", comme il l'appelle. Il leur raconte comment ce *damné païen* ne voulut jamais aller à la messe, bien que l'aumônier l'en eût prié plusieurs fois; comment, pour vivre, cet homme du Tropique était obligé de fermer la moindre issue à l'air du dehors, et d'avoir toujours dans sa chambre, même au mois d'août, un grand feu qui en faisait une espèce de serre chaude. Le Vétéran ne manque pas d'ajouter que Toussaint portait un habit de général, qu'il s'emportait et bondissait à la moindre contrariété, et qu'il finit par mourir sans confession.

juin 1802, emmené en France, emprisonné au Temple à Paris, puis au fort de Joux dans le Jura.

C'est là que le général Caffarelli, envoyé par Bonaparte, le rencontre pour l'interroger. Il trace ainsi son portrait avec un regard de procureur :

"Toussaint-Louverture est un nègre de la taille de 5 pieds un pouce, mince, les jambes et les cuisses déliées, fort noir, les yeux grands, les pommettes très proéminentes, le nez épaté mais assez long, la bouche grande, sans dent à la mâchoire supérieure, l'inférieure très avancée et garnie de dents longues et saillantes, les joues creuses, la face allongée, la physionomie très mobile, s'écoutant beaucoup, l'air doux lorsqu'il veut persuader. Mais sa figure doit être horrible lorsqu'il est en colère. Il paraît, dans sa prison, calme, tranquille et résigné; il souffre beaucoup du froid."

Il meurt dans le fort le 6 avril 1803, âgé de 60 ans.

Cependant, les Français, décimés par la fièvre jaune, pris à revers par la flotte anglaise, harcelés par l'armée de Dessalines, ancien esclave, qui regroupe noirs et mulâtres, les Français doivent capituler.

Le 1er janvier 1804, Dessalines proclame l'indépendance de Haïti, redonnant son ancien nom caraïbe à l'île. Le rêve de Toussaint-Louverture s'est réalisé : l'île, politiquement et économiquement, est aux mains des noirs.

Danièle POUBLAN

On pourra suivre l'histoire mouvementée de l'île dans "Histoire des Antilles et de la Guyanne" de P. Pluchon et collaborateurs, Privat, 1982.

